

**Remarques complémentaires à la motion déposée le 16.11.2021  
«Répondre aux besoins en classes supplémentaires au primaire»  
Texte lu en séance du CM.**

Mesdames et Messieurs,

Quelques informations concernant le nombre de classes provisoires à prévoir également pour ces prochaines années.

Sur le PLQ «Maison de Vessy», 230 logements sont dès aujourd'hui constructibles. Le dernier recours contre l'autorisation de construire a été retiré il y a une dizaine de jours. Sur le PLQ «Ferme», 120 logements obtiendront leur autorisation d'ici la fin de l'année.

La CPEG, constructeur de «Maison de Vessy», avait inscrit dans son planning l'année 2022 pour traiter le recours. Ce dernier étant retiré, leur chantier débutera un an plus tôt, soit au printemps 2022, pour se terminer au printemps 2025.

Nous aurons ainsi 350 logements, soit 230 de la CPEG et les 120 de la FIVV, dont les enfants iront à l'école dès la rentrée scolaire d'août 2025.

350 logements c'est, selon la prévision du SRED, 84 élèves. Soit la réalisation de **4 classes provisoires**.

Avec le référendum soutenu par les Vert'Libéraux, en y ajoutant la demande de reporter le vote du 28 novembre initiée par une démarche irresponsable et égoïste, il n'y a plus aucun espoir pour que l'école des Cirses soit terminée en août 2025.

Nous aurons donc la nécessité de prévoir des classes provisoires pour les élèves des 350 premiers logements des Grands Esserts.

Idéalement, ces 4 classes provisoires devront être situées à proximité des Grands Esserts, soit à l'école de Pinchat.

Ecole qui se retrouvera avec plus d'élèves et moins de préau, il faut bien placer les classes provisoires quelque part !

Le coût d'une classe provisoire est d'environ CHF 300'000.-, soit pour les 4 classes, **1.2 million de francs**.

Cette somme, qui devra être inscrite au budget 2024, le sera sans l'aide du FIDU, ni aucun amortissement possible, puisque ces classes seront démontées à la mise en service de l'école des Cirses.

Madame et Monsieur les membres du groupe Vert'Libéraux, vous réussissez, avec votre référendum, à inscrire au budget 2024 **une charge de 1.2 million**, qui représentera une hausse d'impôt équivalent à 2 centimes additionnels.

Et vous réussissez en plus à engorger l'école de Pinchat, qui est déjà bien occupée.

Nous espérons sincèrement pour vous que les Pinchatois, qui devront payer plus d'impôt pour envoyer leurs enfants dans une école saturée, ne vous en tiendront pas rigueur.

Merci de votre attention.

Les conseillers municipaux Veyrier Ensemble